

## **APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE**

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE  
Société par Actions Simplifiée au capital de 925 794 euros  
903 869 071 RCS NANTERRE

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022



**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €

73 rue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune

Siret 431 460 336 00024 - Tél. 04 37 41 62 50

[www.arthaud-associes.fr](http://www.arthaud-associes.fr)



## **APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE**

Siège social : 6 Rue du Général Audran - 92400 COURBEVOIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 925 794 euros

903 869 071 RCS NANTERRE

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé Unique de la société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- La note 2 « Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels, expose l'apport des branches d'activité Infrastructures et Construction au 1<sup>er</sup> janvier 2023 des sociétés Apave Parisienne, Apave Alsacienne, Apave Nord-Ouest et Apave Sudeurope à la société créée à cet effet : Apave Infrastructures et Construction France.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « **3. Règles et méthodes comptables** » de l'annexe décrit les principes comptables retenus et appliqués par la société. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits en annexe pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tassin la Demi-Lune, le 19 juin 2023

**ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT**

Olivier Arthaud  
*Associé*

Carole Troncy  
*Associée*

**NOTA** : Le présent rapport comporte 20 pages annexées

# I. BILAN AU 31/12/2022

## A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	43 612		43 612	97
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	21 184		21 184	9 978
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>64 796</b>		<b>64 796</b>	<b>10 075</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64 796</b>		<b>64 796</b>	<b>10 075</b>

### Arthaud & Associés Audit

SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

## B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 100 )	100	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )	9 900	
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )		
Report à nouveau	-571	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-43 946</b>	<b>-571</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-34 518</b>	<b>9 428</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 595	647
Dettes fiscales et sociales	2 872	
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 847	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>99 314</b>	<b>647</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64 796</b>	<b>10 075</b>

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
73 rue François Mermet BP 21  
69811 TASSIN cedex  
Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
RCS LYON 431 460 336

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	France	Exercice 2022 Exportation	Total	Exercice 2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			33 920	571
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>33 920</b>	<b>571</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-33 920</b>	<b>-571</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>				
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-33 920</b>	<b>-571</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			10 025	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			10 025	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-10 025</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>43 946</b>	<b>571</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>-43 946</b>	<b>-571</b>

## ANNEXE

<b>1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>7</b>
<b>2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....</b>	<b>7</b>
<b>3. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>7</b>
3.1. IMMOBILISATIONS .....	7
3.2. EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS.....	8
3.3. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES .....	8
3.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	8
3.5. PROVISIONS REGLEMENTEES .....	8
3.6. PROVISIONS POUR RISQUES .....	8
3.7. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX .....	9
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF .....</b>	<b>10</b>
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	10
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	11
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	11
4.4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES .....	11
4.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES .....	12
4.6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES .....	13
4.7. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE .....	13
4.8. PRODUITS A RECEVOIR .....	13
4.9. COMPTES DE REGULARISATION .....	13
<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF .....</b>	<b>14</b>
5.1. CAPITAUX PROPRES .....	14
5.2. ETAT DES PROVISIONS .....	14
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES .....	16
5.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	17
5.5. CHARGES A PAYER .....	17
5.6. COMPTES DE REGULARISATION .....	17
<b>6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>18</b>

6.1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D’AFFAIRES .....	18
6.2.	AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION .....	18
6.3.	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	18
6.4.	RESULTAT FINANCIER .....	18
6.5.	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	18
6.6.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	18
<b>7.</b>	<b>INFORMATIONS DIVERSES.....</b>	<b>20</b>
7.1.	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE .....	20
7.2.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE .....	20
7.3.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS .....	20
7.4.	REMUNERATION DES ORGANES D’ADMINISTRATION .....	20
7.5.	ENGAGEMENTS FINANCIERS .....	20
7.6.	ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL .....	21

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 64 796 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -43 947 euros, présenté sous forme de liste.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avec une durée de 3 mois recouvrant la période du 28/09/2021 au 31/12/2021.

## **1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Il a été décidé d'une diminution de capital au 12 décembre 2022 de 9 900€ par incorporation en réserve spéciale.

Le capital social au 31/12/2022 est de 100€.

## **2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les filiales Apave Alsacienne, Apave Parisienne, Apave Sudeurope et Apave Nord-Ouest apportent leur branche d'activité Infrastructure et Construction à Apave Infrastructure et Construction France (AICFF) créée à cet effet.

## **3. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 201-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **3.1. Immobilisations**

#### **3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, à leur coût de fabrication, en cas de production interne, ou à leur juste valeur, en cas de regroupements d'entreprises.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manières fiables, et lorsque l'impact est significatif.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisations	Durées
Logiciel	1 an
Gros œuvre	25 à 30 ans
Second œuvre	10 à 15 ans
Agencements, install. Divers	10 ans
Matériels techniques	5 à 8 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau	4 à 6 ans
Matériels informatiques	4 à 5 ans
Mobiliers de bureau	6 à 8 ans

### 3.1.2. Immobilisations financières

Néant

### 3.2. Evaluation des stocks et en-cours

Néant

### 3.3. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients sont dépréciées de la façon suivante (base date d'échéance) :

Délai	Taux privé	Taux public
- de 6 mois	0%	0%
De 6 à 12 mois	25%	20%
De 12 à 18 mois	50%	50%
De 18 à 24 mois	100%	80%
+ de 24 mois	100%	100%

### 3.4. Valeurs mobilières de placement

Néant

### 3.5. Provisions règlementées

Néant

### 3.6. Provisions pour risques

Néant.

#### Arthaud & Associés Audit

SAS au capital de 150 000 €  
73 rue François Mermet BP 21  
69811 TASSIN cedex  
Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
RCS LYON 431 460 336

## 3.7. Dérogations aux principes généraux

### 3.7.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 3.7.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 3.7.3. Opérations à long terme

Néant

### 3.7.4. Informations complémentaires

Les informations relatives aux parties liées ne sont pas fournies du fait :

- De transactions réalisées avec des sociétés du groupe détenues en totalités ou quasi-totalité ;
- Du caractère courant et normal de certaines opérations.

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
73 rue François Mermet BP 21  
69811 TASSIN cedex  
Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
RCS LYON 431 460 336

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles					
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles en cours (1)					
<b>Total 3 Encours Corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acomptes					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €

73 rue François Mermet BP 21

69811 TASSIN cedex

Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59

RCS LYON 431 460 336

#### 4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total 1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
<b>Total 2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Néant

#### 4.2. Immobilisations financières

Néant

#### 4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Néant

#### 4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Néant

**Arthaud & Associés Audit**  
 SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

#### 4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 43 612 € en valeur brute au 31/12/2022 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>43 612</b>	<b>43 612</b>	<b>0</b>
Clients			
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	8 033	8 033	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	35 579	35 579	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>43 612</b>	<b>43 612</b>	<b>0</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

## 4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	43 612		43 612	97
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>43 612</b>	<b>0</b>	<b>43 612</b>	<b>97</b>

## 4.7. Créances représentées par des effets de commerce

Néant

## 4.8. Produits à recevoir

Néant

## 4.9. Comptes de régularisation

### 4.9.1. Charges constatées d'avance

Néant

### 4.9.2. Ecart de conversion

Néant

#### Arthaud & Associés Audit

SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1. Capitaux propres

Composition du capital social :

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 000			0,01
Actions de préférence				

Affectation des résultats de l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître une perte de -571 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée au poste « Report à Nouveau Débitéur »

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Capital social	10 000		-9 900	100
Réserve spéciales	0	9 900		9 900
Report à nouveau	0	-571		-571
Résultat N				-43 946
Résultat N-1	-571		571	0
	<b>9 428</b>	<b>9 328</b>	<b>-9 328</b>	<b>-34 518</b>

### 5.2. Etat des provisions

#### 5.2.1. Provisions pour risques

Néant

#### 5.2.2. Provisions pour charges

Néant

#### 5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Néant

#### 5.2.4. Provision amortissements dérogatoires

Néant

**5.2.5. Provisions pour dépréciation des stocks**

Néant

**5.2.6. Provisions pour dépréciation des créances**

Néant

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
73 rue François Mermet BP 21  
69811 TASSIN cedex  
Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
RCS LYON 431 460 336

## 5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	83 594	83 594		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 872	2 872		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	12 848	12 848		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>99 314</b>	<b>99 314</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
73 rue François Mermet BP 21  
69811 TASSIN cedex  
Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
RCS LYON 431 460 336

## 5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France	15 206	
Fournisseurs Etrangers		
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	68 388	
<b>TOTAL</b>	<b>83 594</b>	<b>0</b>

## 5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 388	647
Dettes fiscales et sociales	2 872	0
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic : )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 847	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL</b>	<b>84 107</b>	<b>647</b>

## 5.6. Comptes de régularisation

### 5.6.1. Produits constatés d'avance

Néant

### 5.6.2. Ecart de conversion

Néant

**Arthaud & Associés Audit**  
 SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Néant

### 6.2. Autres produits d'exploitation

Néant

### 6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Conformément à l'article R 123-198-9 du code de commerce, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 2 000 euros au 31/12/2022.

### 6.4. Résultat financier

Néant

### 6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -10 026 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	10 025	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 025	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-10 025</b>	

### 6.6. Impôt sur les bénéfices

La société APAVE INFRASTRUCTURE est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société HOLDAPAVE.

#### Arthaud & Associés Audit

SAS au capital de 150 000 €  
73 rue François Mermet BP 21  
69811 TASSIN cedex  
Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
RCS LYON 431 460 336

**6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité**

Chiffres exprimés en euros	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-33 921	0
Résultat exceptionnel	-10 025	0
Participation des salariés		
Résultat net après impôt	-43 946	0

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

**6.6.2. Fiscalité différée**

Néant

**6.6.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales**

Néant

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

## 7. INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Effectif moyen	Effectif 2022	Effectif 2021
Cadres	0	0
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0	0
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS HOLDAPAVE 92400 Courbevoie - France. (SIREN : 901 283 754).

### 7.3. Liste des filiales et des participations

Néant

### 7.4. Rémunération des organes d'administration

Néant

### 7.5. Engagements financiers

#### 7.5.1. Engagements donnés

Néant

#### 7.5.2. Engagements reçus

Néant

**Arthaud & Associés Audit**  
 SAS au capital de 150 000 €  
 73 rue François Mermet BP 21  
 69811 TASSIN cedex  
 Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
 RCS LYON 431 460 336

## 7.6. Engagements sur le personnel

### 7.6.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Néant

### 7.6.2. Participation des salariés

Néant

### 7.6.3. Formation

Néant

**Arthaud & Associés Audit**

SAS au capital de 150 000 €  
73 rue François Mermet BP 21  
69811 TASSIN cedex  
Tel 04 37 41 62 50 - Fax 04 37 41 62 59  
RCS LYON 431 460 336

**APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE**  
Société par actions simplifiée au capital de 925 794.00 €  
Siège social : 6 rue du Général Audran – 92400 COURBEVOIE  
903 869 071 RCS NANTERRE

**DECISIONS DES ASSOCIES  
DU 21 JUIN 2023**

Les associés, les sociétés APAVE SUDEURORPE, APAVE NORD-OUEST, APAVE ALSACIENNE et APAVE PARISIENNE, représentées par leur Président, la société APAVE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Philippe MAILLARD, titulaire des actions composant le capital de la société **APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE**,

- **Déclare** qu'en sa qualité de Président de la Société, il a arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et établi le texte des décisions,
- **Déclare** avoir eu communication des rapports des commissaires aux comptes et de tous documents soumis à son droit de communication permanent ou spécial,
- **Prend** les décisions suivantes portant sur :
  - \* Approbation des comptes sociaux clos le 31 décembre 2022
  - \* Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce
  - \* Affectation des résultats

\*  
\* \*

**PREMIERE DECISION**

Les associés, connaissance prise du rapport des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuvent les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui font apparaître un résultat déficitaire de 43.946,85 euros, et donnent en conséquence, au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé

**DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **DEUXIEME DECISION**

Les associés prennent acte qu'il n'y pas conventions telles que prévues à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

**DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2022**

Les associés constatent, dans le cadre des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices dans la mesure où il s'agit du second exercice social de la société.

Les associés décident d'affecter – 43.946,85 euros en report à nouveau actuellement débiteur.

Par ailleurs, les associés, après avoir approuvés les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, décident ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

**DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## **QUATRIEME DECISION**

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

**DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

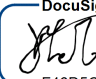
\* \*

Le président a signé le présent procès-verbal, après rédaction et relecture.

*Le Président,*

*APAVE SA,*

Représentée par  
Monsieur Philippe MAILLARD

DocuSigned by:  
  
F46D5C750598474...